



Question sur les documents relatifs à la révision du PLU

Par **lagarenne**, le **01/11/2015** à **17:01**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Une révision du PLU est prévue, je voudrai savoir à quel moment je peux consulter les demandes de changement de la mairie car la secrétaire me dit que je n'ai pas le droit de les consulter .
Cordialement

Par **talcoat**, le **02/11/2015** à **13:53**

Bonjour,
Le dossier de révision du PLU sera consultable lors de l'enquête publique, en mairie (information par affichage et presse) et vous pourrez transmettre vos observations au commissaire-enquêteur ou sur le registre prévu à cet effet.
Cordialement